

Image not found or type unknown



Annulation d un achat obtenu par adjudication?

Par **Guyot nathalie**, le **10/01/2017** à **20:25**

J ai acheté un bien immobilier designé à usage d habitation par adjudication. Mon avocat après plus de 15 jours du jugement me transmet un document des services de santé notifiant que ce bien immobilier ne peut etre utiliser comme habitation. Comment pouvoir annuler cette vente ? Mon avocat rejette mes appels.